

Avis de décès

Le Supérieur de la Communauté St Gabriel de La Roche-du-Theil nous fait part du décès du

Père Joseph JOUVENCE

le 2 juillet 2010

Que le Père l'accueille dans Sa maison !

Ses obsèques seront célébrées le 6 juillet 2010 à 10 h 30 en l'église de Peillac (56220)

Né à Peillac (Morbihan) le 5 février 1911, Joseph Jouvence fait ses études secondaires au collège Saint-Sauveur de Redon de 1922 à 1928. Après son baccalauréat de Première, il entre au noviciat des Eudistes le 9 novembre 1928 à Lebisey ; incorporé à la Congrégation le 8 juin 1934, il est ordonné prêtre à Gand le 19 avril 1936. Le collège Saint-Sauveur de Redon est son premier ministère : surveillant en 1936-1937, professeur d'histoire et de géographie en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} en 1937-1938 ; professeur de lettres classiques en 4^{ème} (1938-1939).

Mobilisé à la déclaration de guerre en 1939, il restera en captivité jusqu'en 1943. Revenu à Redon pour une longue période, de 1943 à 1955, il sera professeur de lettres en 3^{ème} de 1943 à 1946, puis économiste du collège entre 1946 et 1949, charge qu'il n'accepte pas de gaieté de cœur, ne se sentant pas fait pour cela.

En 1955, le Supérieur Provincial lui demande avec insistance de prendre les dispositions nécessaires pour terminer une licence ès-lettres commencée en 1939 (certificat de latin en juin 1939) ; il lui accorde dans ce but « une année de liberté » à Saint-Martin de Rennes. Il passe alors les deux derniers certificats en juin 1956. Ayant communiqué ses préférences d'obédience au Provincial (Redon, ou, à la rigueur, Saint-Martin), il est envoyé à Saint-Jean de Versailles... ce qui ne l'enchantait guère ; il y reste de 1956 à 1959.

Nommé Supérieur du Juvénat à la Roche-du-Theil en 1959, il est de nouveau envoyé à Versailles pour l'année scolaire 1963-1964. Il est chargé ensuite de ministère paroissial dans le secteur de Mirambeau (Charente Maritimes) en 1964-1965 ; il n'y célèbre, en un an, que trois mariages et un baptême ! Les années 1965-1970, il est nommé vicaire à Ris-Orangis : il accepte par pure obéissance cet « exil » en région parisienne. Ses deux dernières obédiences sont la paroisse du Prado à Cannes, où il est supérieur de la communauté de 1971 à 1980 et, en 1980, la responsabilité de la communauté des Pères de Plancoët, dont il est déchargé à sa demande en 1985, pour une retraite bien méritée à la Roche-du-Theil. Son état réclamant plus de soins, il rejoint en 2003 la maison d'accueil Angélique Le Sourd, à St-Jacut-les-Pins, à 5 km de son village natal, où sa famille et ses confrères vont régulièrement le visiter.

Le Père Jouvence laisse le souvenir d'un homme très attaché à son pays natal, très aimé de ses confrères, serviable et toujours de bonne humeur. Il était le triple doyen de la Congrégation, d'âge (99 ans et 5 mois), d'incorporation (76 ans) et d'ordination (74 ans).

Comme le prescrivent nos Constitutions, nous célébrerons deux fois l'eucharistie à son intention et continuerons à prier pour lui.

Jean Camus, eudiste
Supérieur Provincial